

## Compte rendu de l'assemblée générale du 24 juin 2022 du « Club d'Escalade de Bonnelles »

La séance est ouverte à 19h55 par Matthieu Miquel, président du C.E.B., qui commence en remerciant les présents et présente l'ordre du jour.

- Compte financier de l'année 2021 et budget prévisionnel 2022
- Organisation de la saison 2022-2023
- Cotisations
- Bilan des actions menées
- Renouvellement du Bureau

### 1. Bilan financier

Maitena Maltaverne, trésorière du Club, présente le compte financier de l'exercice comptable 2021, l'état de la trésorerie au 24 juin 2022 et le budget prévisionnel.

Les bilans financiers sont présentés et passés à l'assemblée pour consultation.

Le compte financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

### 2. Organisation de la saison 2023

Le Club dispose des mêmes créneaux horaires pour l'utilisation du gymnase, mais le départ de Gaël Marteau et l'indisponibilité d'Amaury Fuss le vendredi après-midi entraînent des conséquences sur le fonctionnement du club.

Ainsi, un seul groupe « Enfants » peut être proposé pour la saison 2023.

Les horaires seront les suivants :

- **Lundi 19h-20h15** (ou 18h45 -20h si possible), groupe **Enfants (8 à 12 ans)** dont l'effectif dépendra du nombre d'encadrants : 12 enfants si un seul encadrant, 16 enfants (voire plus) si deux adultes sont présents.  
Amaury fera appel à quelques adultes adhérents du Club qui pourraient, à tour de rôle, venir aider à l'encadrement du groupe Enfants.
- **Lundi 20h15-22h15** (ou 20h-22h) : groupe **Adultes**
- **Jeudi 19h30-21h30** : groupe « **Compétition** » (**collégiens**)
- **Vendredi 18h30-20h30** : groupe **Collégiens-Lycéens-Étudiants**

Un sondage sera envoyé aux adhérents afin de connaître leurs intentions pour la saison 2022-2023 et pouvoir anticiper au mieux les effectifs.

Les réponses à ce sondage sont très importantes pour une organisation optimale de la rentrée et feront office de préinscriptions.

### 3. Cotisations

Les prix des cotisations est resté inchangé depuis plusieurs années malgré la hausse de la part « licence FFME ».

Pour la saison 2022-20223, il est proposé une augmentation qui tient également compte de la durée des cours :

- Pour les cours d'une heure : 100€ + coût de la licence FFME + responsabilité civile obligatoire 6€

- Pour les cours de deux heures : 120€ + coût de la licence FFME + responsabilité civile obligatoire 6€

Licence FFME des mineurs (-18 ans au 31/08/2023) : 41,25€

Licence FFME des majeurs (+18 ans au 31/08/2023) : 63€

#### **4. Bilan des actions menées :**

Après deux années d'interruption, les sorties et les compétitions ont pu reprendre.

- ***Sorties en salles et en extérieur :***

Des sorties mensuelles ont été proposées au groupe « Compétition » dans différentes salles d'escalade (Orléans, Pontault-Combault, Massy, Thiais ...) tout au long de l'année ainsi que qu'une sortie au viaduc des Fauvettes et une autre à Maincourt.

Des sorties en SNE ont également été proposées aux adultes, au Viaduc des Fauvettes.

- ***Compétitions :***

Huit jeunes du club ont participé au championnat départemental. Cinq se sont qualifiés pour la finale et deux d'entre eux ont remporté une 1<sup>ère</sup> et une 3<sup>ème</sup> place. Trois jeunes ont ensuite participé au championnat régional.

Bravo à Agnès R. et Simon C. et félicitations à tous !

#### **5. Renouvellement du conseil d'administration :**

Les membres sortants sont :

- Président : Matthieu MIQUEL
- Secrétaire : Amaury FUSS
- Trésorière : Maitena MALTAVERNE
- Nina AMARNI
- Jean-Luc CHOJNOWSKI

Le C.A démissionne ; Amaury Fuss, Nina Amarni et Jean-Luc Chojnowski ne souhaitent pas se représenter. Matthieu Miquel et Maitena Maltaverne, ainsi que Baptiste Hanrion, Thomas Talaucher et Maxime Maltaverne se présentent ; leur candidature est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau C.A pour la saison 2022-2023 est donc constitué comme suit :

- Président : Matthieu MIQUEL
- Trésorière : Maïtena MALTAVERNE
- Secrétaire : Baptiste HANRION
- Maxime MALTAVERNE
- Thomas TALAUCHER

#### **6. Questions diverses**

- Choix du logo du club

Loïs Loiolino, un adhérent du club, a conçu un logo qu'il présente à l'assemblée.

Ce logo pourra être utilisé dans la communication du Club et pour l'impression de T-shirts ou autres produits dérivés le cas échéant.

- Des remarques concernant les sorties mensuelles du groupe « compétition » sont soulevées : il y a eu cette année des soucis de communication et de covoiturage malgré les échanges de mails et la création d'un groupe « Google ».

La séance est levée à 21h10

Le président

La secrétaire de séance